



CONCOURS DES VIGNERONS INDÉPENDANTS

SARL MENARD
32330 GONDRIN

Charenton-le-Pont, le 30 juillet 2020

ATTESTATION DE CERTIFICATION MEDAILLE OR

CONCOURS DES VIGNERONS INDEPENDANTS DE FRANCE

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous attestons que SARL MENARD a bien reçu une médaille d'OR au 31ème Concours des Vignerons Indépendants, qui s'est tenu les 13 et 14 mars 2020 à Paris, pour :

HAUT MARIN Perle Côtes de Gascogne Sauvignon 2019

Vous en souhaitant bonne réception, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de nos salutations distinguées.

Pour faire valoir ce que de droit,

Michel LORIoT
Président du Concours